

st roch

Cette sortie restera comme l'une des plus réussies de l'année. Les participants moins nombreux qu'aux sorties précédentes sont accueillis par Monsieur et Madame MOYROUD qui seront nos guides du jour. Monsieur JAY, maire de BRESSIEUX se joint à notre groupe, et effectuera la visite en notre compagnie.

BRESSIEUX : Laissons la parole à Monsieur MOYROUD qui avant de nous faire découvrir l'ensemble du chateau véritable forteresse va nous présenter la période préhistorique. Un important outillage lithique : grattoirs, racloirs, percoirs, burins, nucléus en fin 17 hâches ou ciseaux polis en roche verte (serpentine). Ce gisement découvert au lieu dit Croix Trouva" remonterait à 2700 à 2500 ans avant notre ère. Il est à peu près contemporain de la tombe à char, qui a été découverte à proximité de Saint Siméon de BRESSIEUX (dans la plaine) et qui a livré le fameux char processionnel en bronze que l'on peut admirer au musée de la civilisation gallo-romaine à LYON.

Fonderie de SAINT SIMEON DE BRESSIEUX : découverte en 1860, elle contenait des pièces en nombre considérable. Malheureusement la plus grande partie a été dispersée et fondue. De ce trésor 3 lingots, 4 hâches à ailerons, 2 hâches à douilles et 2 bracelets qui ont été conservés.

A l'époque romaine passaient à proximité de BRESSIEUX: deux voies l'une qui allait de VIENNE à GRENOBLE, l'autre de VIENNE à DIE.

BRESSIEUX - Situation géographique :

Du sommet de la colline la vue qui s'étend sur une grande partie de l'ancien mandement est assez exceptionnelle. La plaine de BIEVRE, le début de la forêt de CHAMBARAN, barrant l'horizon, la masse imposante du Vivarais. Les montagnes : la chaîne du Vercors de BELLEDONE et plus loin encore : Le MONT BLANC. Avant d'en arriver à l'histoire du chateau, écoutons Monsieur MOYROUD qui va nous présenter les " Boules " que l'on désignaient sous le nom impropre de tumuli elles sont au nombre de deux : Boule BILLON et Boule du chatelard. Toutes deux ont livré : céramique à fond marqué XIe fers de chevaux, éperons, gourmette en fer, pointe de flèche ect...

Revenons au Chateau :

comme pour beaucoup d'autres édifices, l'histoire du chateau qui s'échelonne du XII e au XVIII e me est loin d'être exempte de lacunes et d'incertitudes Il est cité pour la première fois dans les textes dès le début du XIIe siècle.

Dans une bulle du Pape PASCAL II, le 2 août 1107, le chateau de BRESSIEUX fait partie des édifices relevant de l'archevêque de VIENNE.

Le C H A T E A U

Ce qui reste de l'édifice donne une idée de son importance. La poterne et les deux tours d'entrée. C'est la partie du monument la mieux conservée. L'entrée protégée par deux archères se compose d'une porte de 2m40 de largeur en molasse, comportant une ogive du XIII e me ou du XIV e me siècle, surmontée d'un mur de briques derrière lequel venait se loger la herse. Au dessus de la poterne l'écusson fixé au début du siècle représente les armoiries des seigneurs de BRESSIEUX.

LA TOUR DES ARCHIVES:

Désignée également sous le nom de tour des oubliettes a les caractéristiques suivantes hauteur coté cour 17 Mètres 50 hauteur coté fossé 23 mètres, diamètre 7 mètres 50 se décomposant ainsi : épaisseur des murs deux mètres et diamètres des pièces 3 mètres 50 Percée de nombreuses ouvertures. La première pièce enterrée est un cul de basse fosse avec un beau plafond voûté percé d'une autre ouverture qui était son seul accès.

Les COURTINES : La courtine nord (épaisseur 1m 60 située entre la tour des archives et les tours d'entrée) a la particularité de posséder six arcs = quatre avec un arc brisé enfouis dans le sol et deux en plein cintre; Ces arcs énigmatiques avaient pour but soit d'empêcher l'effondrement de la Courtine sous l'effet de la Sape ou bien augmenter la résistance du mur d'enceinte.

Construit en briques et en galets roulés, l'édifice devait avoir fière allure si l'on en juge par les parties qui ont résisté à l'épreuve du temps et des hommes.

Le chateau contrairement à ses voisins : abbaye de Saint ANTOINE et église de Marnans a échappé aux destructions causées par les troupes huguenotes, commandées par le célèbre "Baron des ADRETS" sans doute l'édifice était-il trop bien défendu ?

Monsieur et Madame MOYROUD ont commenté avec beaucoup de clarté et d'audition l'histoire de l'édifice et de l'état des fouilles entreprises depuis plusieurs années.

Construit sur la terre extraite des fossés qui enserrent l'édifice il faut prendre de très grandes précautions afin d'éviter les éboulements.

LA BARONNIE DE BRESSIEUX -

BRESSIEUX et MAUBEC occupaient alternativement le troisième rang des quatre grandes Baronnies du Dauphiné. Elles étaient en concurrence avec celles de CLERMONT en VIENNOIS, SASSENAGE en Graisivaudan pour le premier et deuxième rang et Montmaur en Gapençais pour le quatrième.

La seigneurie de BRESSIEUX - Plus ancienne que MAUBEC la Baronnie de BRESSIEUX est connue depuis le XI^{ème} siècle tandis que MAUBEC par ses seigneurs n'est connue qu'en l'an 1263, encore était il porté par un BOCSOZEL fidèle vassal du comté de SAVOIE. BRESSIEUX resta dans la famille de ce nom jusqu'en 1402. Par alliance elle passa à Humbert de GROLEE, elle restera GROLEE jusqu'en 1643. Par la suite elle revient aux baumes de suze, aux VALBELLE. En 1780 le marquisat fut acheté par François Joseph BERARD de GOUTEFREY. Mademoiselle JAY, dernière propriétaire étant décédée par accident en 1966, le château est légué à la commune de BRESSIEUX celle-ci accepte ce Don.

"Les ruines du château de BRESSIEUX" sont classées Monuments Historiques depuis le 16 Aout 1904.

Afin de procéder au sauvetage de l'édifice et de mettre ce monument en valeur, une association fondée sous le titre : "Les Amis de BRESSIEUX" a vu le jour le 3 Octobre 1981. Monsieur MOYROUD en est le Président.

Nous engageons fortement les membres du groupe à se rendre à BRESSIEUX. Ils trouveront dans un cadre magnifique ces remarquables témoins du passé.

Le samedi et le dimanche pendant la belle saison Monsieur et Madame MOYROUD organisent des visites commentées.

En terminant nous voudrions ^{leur} adresser au nom de tous les participants à cette sortie du 9 Aout nos chaleureux remerciements et nos encouragements dans la lourde tâche qu'ils ont entreprise et nous leur souhaitons de tout coeur une complète réussite dans leurs travaux de restauration qui demanderont encore bien des années de patience.

TEXTES TIRES DES CAHIERS DE L'ANTHROPOLOGIE -1973-

ETUDES de Messieurs COLARDELLE et BOCQUET

IV. — INVENTAIRE DES SÉPULTURES DOUBLES D'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE (1)

A. Suisse.

— *Conthey* (Valais), l. d. « Premplaz » (2) : une seule sépulture se rapporte réellement à notre définition, deux autres étant plutôt des « bisomes » en grosses pierres irrégulières, comportant une séparation entre les corps. Elle fait partie d'une petite nécropole qu'on peut, à en juger par les quelques objets mobiliers recueillis, dater du VII^{ème} siècle, et même, pour certaines tombes, de la fin de ce siècle (3).

— *Saint-Triphon* (Vaud) (fouilles D. Weidmann) : 3 sépultures doubles, avec entourage de grosses pierres, orientées approximativement Nord-Sud. Lorsque les ossements sont suffisamment bien conservés pour donner des informations précises, on distingue les crânes tournés l'un vers l'autre, et ici aussi la superposition des coudes. La datation est rendue impossible par le manque total de mobilier et le fait que ces sépultures ne font pas partie d'une nécropole, mais sont isolées. La présence toutefois d'éléments gallo-romains du III^{ème} siècle, remaniés dans le remplissage, donne un *terminus post quem*.

B. France.

— *Berthelming* (Moselle) : cette sépulture, située dans une nécropole probablement christianisée, doit dater, d'après M. Lutz et P. Lebel (4), du VII^e siècle au moins. Il semble qu'ici les deux inhumations ne soient pas simultanées, puisque les ossements de la femme ont été déplacés. D'autre part, l'étroitesse de la tombe peut montrer qu'elle n'a pas été conçue pour contenir deux corps.

UNE SÉPULTURE DOUBLE MÉROVINGIENNE A SEYSSINET-PARISSET

— *Courtenay* (Isère), l. d. « La Grande Terre » : M. R. Gomot (5) a observé, dans une nécropole constituée uniquement de coffres de « lauzes », une sépulture double. Les coffres étaient en général alignés en rangées, pieds à l'Ouest, tête à l'Est. Solidement construits, ils comportaient un fond.

La sépulture qui nous occupe n'échappait pas à ces règles; le coffre néanmoins était plus large. Les ossements ne paraissaient pas bouleversés, ce qui montre que la tombe était réellement double. Les deux squelettes étaient allongés côte à côte, bras croisés sur la poitrine.

L'âge est difficile à préciser. Il semble qu'on puisse classer l'ensemble du cimetière dans le quatrième type de S. Gagnière (6), daté du V^e au VII^e siècle. On peut essayer d'affiner un peu cette fourchette chronologique, à partir des données spécifiques à la région : en effet, d'après les datations proposées à partir de nos fouilles en cours à Roissard (Isère) (voir *infra*) et des observations faites dans diverses nécropoles du département, nous pensons que les sépultures de La Grande Terre sont du VII^e siècle au moins, sinon légèrement plus tardives (VIII^e siècle ?).

— *Criel* (Seine-Maritime) : une simple allusion de L. Coutil (7) signale une sépulture double. L'absence d'observations précises empêche d'avoir une certitude sur son authenticité. Toutefois, le fait qu'il s'agisse de sépultures en pleine terre, où les réemplois de tombes sont rares, laisse penser que L. Coutil n'a pas pu se tromper.

La date aussi est incertaine. Le mobilier présenté appartient en majorité au VII^e siècle, mais ce n'est qu'un indice.

— *Ennery* (Moselle) : ici aussi la sépulture double fait partie d'une nécropole (8). En pleine terre, elle contient deux squelettes côte à côte, et les coudes se superposent. Le mobilier, comme le fait justement remarquer M. Lutz, est plus tardif que E. Delort ne l'a indiqué : il est à dater non pas du V^e siècle, mais de la fin du VI^e ou même du début du VII^e siècle (niveau IV de Böhner). Il faut remarquer que les boucles

(1) Pour réaliser cette enquête, nous avons fait appel aux spécialistes suivants, qui nous ont aimablement fait part de leurs observations : A. France-Lanord, Directeur du Centre de Recherches de l'histoire de la Sidérurgie; R. Gomot; M. Lutz, Conservateur du Musée Régional de Sarrebourg; P. Perrin, Conservateur aux Musées d'Art et d'histoire de la ville de Paris; M. R. Sauter, Directeur de l'Institut d'Anthropologie de Genève; D. Weidmann, Monuments Historiques du Canton de Vaud.

(2) SAUTER (M. R.). Préhistoire du Valais. *Vallésia*, t. V, 1950, pp. 63-64 et 89.

(3) MOOSBRUGGER-LEU (R.). Die Frühmittelalterlichen Gürtelbeschläge der Schweiz. *Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, Band 14, Bâle, Société Suisse de Préhistoire, 1967.

(4) LEBEL (P.). *op. cit.*

(5) GOMOT (R.). *op. cit.*

(6) GAGNIÈRE (S.). Les sépultures à inhumation dans la basse vallée du Rhône. *Cahiers Rhodaniens*, t. XII, 1965, pp. 53-110.

(7) COUTIL (L.). *Le cimetière franc et carolingien de Criel*. Lecourt Imp., 1907 (p. 6).

(8) DELORT (E.). Le cimetière franc d'Ennery. *Gallia*, t. V, fasc. II, 1947, pp. 351-403; — LEBEL (P.), *op. cit.*; SALIN (E.), *op. cit.*, t. II, p. 216.

de ceinture et un petit mobilier étaient groupés dans des aumônières sous les crânes, ce qui semble correspondre à un usage courant dans la nécropole.

— *Envermeu* (Seine-Maritime) : l'Abbé Cochet (1) signale une sépulture, qu'il estime être « double » (homme et femme). Mais l'une des deux a été violée, et l'autre n'est pas décrite avec suffisamment de précision pour qu'on puisse être certain de son identité. Le mobilier recueilli paraît être de la fin du VI^e siècle (fibule en S, vase, divers petits objets).

— *Izenave* (Ain) : au sein d'une nécropole en pleine terre, une sépulture semble double. Malheureusement la publication (2) ne permet pas d'en être sûr, car elle ne fait état d'aucune observation stratigraphique. L'auteur même ne semble pas avoir vu lui-même la sépulture en place, qui a été fouillée en plusieurs temps. Les squelettes sont ceux d'un homme et d'une femme, pourvus d'un assez important mobilier funéraire. Parmi celui-ci est à signaler une coupe symétrique apode, pointue, décorée, en verre (niveau II-III de K. Böhrer), une fibule et une plaque-boucle d'un type très particulier qui, ajoutées aux cinq monnaies trouvées dans la tombe, nous permettent une assez bonne datation : fin V^e-début VI^e siècle (3).

— *Montferrand* (Doubs) : la description est très vague (4). Deux corps reposent côte à côte, un homme et une femme. L'équipement de l'homme est « riche » (épée, coutelas, lance, boucle de ceinture). N'ayant pas vu ce mobilier, nous ne pouvons pas lui attribuer un âge précis. Simplement l'énumération même des objets indique à coup sûr l'époque mérovingienne.

— *Ouville-La-Rivière* (Seine-Maritime) : l'Abbé Cochet (5) ne donne aucune précision sur ces quelques sépultures doubles qu'il a remarquées, « côte à côte et face à face ». Les orientations ne sont pas précisées, mais on sait qu'il s'agit de fosses en pleine terre. Le mobilier publié semble appartenir aux VI^e-VII^e siècles; mais on ne sait si l'ensemble de la nécropole est chronologiquement homogène ou non, donc on ne peut affecter véritablement une date à ces tombes, ni même être sûr qu'elles soient vraiment « doubles ».

— *Pierre-Perthuis* (Yonne) : le cimetière de « Gratte-Loup » (6), au milieu de sépultures en pleine terre, orientées très normalement Est-Ouest, contient une tombe double où « l'homme et la femme se donnaient la main, les visages tournés l'un vers l'autre ». De la description du mobilier et de la présence dans la nécropole de feux « rituels » nombreux (7), on peut déduire pour l'ensemble des inhumations une période relativement tardive, probablement VII^e siècle.

— *Roissard* (Isère) : une nécropole du Haut-Moyen-Age, dont la fouille est en cours depuis 1971, a livré deux niveaux de sépultures : l'un, ancien, de fosses en pleine terre (VI^e-VII^e siècles ?), l'autre, plus récent, de coffres de lauzes (8) (fin VII^e-VIII^e siècles ?). C'est au premier qu'appartient une tombe double (fig. 9) orientée Est-Ouest, où les deux individus (l'étude anthropologique n'a pas encore été faite) sont inhumés côte à

(1) COCHET (Abbé). *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, Paris, 1897 (pp. 193-196).

(2) CHANEL (E.). Une sépulture double à l'époque franque à Izenave (Ain). *Bulletin Archéologique*, 1912, pp. 265-274.

(3) SALIN (E.). *La Civilisation mérovingienne*, op. cit., t. I, pp. 226, 229, 230, 234 et 236.

(4) EBERSOLT (J. G.). *Les cimetières burgondes du Doubs et du Jura à l'époque barbare*, Besançon, 1950 (p. 37).

(5) COCHET (Abbé), op. cit., p. 143; — SALIN (E.), op. cit., t. II, p. 216.

(6) LACHOIX (Abbé B.). Le cimetière mérovingien de Gratte-Loup à Pierre-Perthuis (Yonne). *Revue Archéologique de l'Est*, t. IV, 1953, pp. 308-316.

(7) Cet indice des feux est bien analysé, en particulier, dans PÉNIS (P.). *Les Ardennes à l'époque mérovingienne. Etudes Ardennaises*, n° 50, 1967, pp. 17-18.

(8) Type IV de S. Gagnière (op. cit.).

côte, crânes tournés l'un vers l'autre. Les coudes sont superposés, et les deux corps calés sur les côtés de manière à bien se faire face. Aucun mobilier funéraire n'a été déposé dans la tombe, et aucune pièce de vêtement n'atteste même une inhumation habillée. Le seul indice de datation (*terminus ante quem*) nous est fourni par la superposition d'une sépulture en coffre de lauzes, appartenant au quatrième type de S. Gagnière (voir *supra*), à placer, en fonction des autres sépultures de cette nécropole, au VII^e siècle au moins.

— *Seysses-Savès* (Gers) (T) : ici aussi la sépulture double fait partie d'une nécropole. En pleine terre, les tombes sont alignées en rangées et orientées très grossièrement Est-Ouest. La sépulture double ressemble beaucoup à celle de Seyssinet-Pariset : grande jeunesse des individus, aux cartilages de croissance non encore ossifiés, position identique des crânes et des bras, présence d'une bague à l'annulaire gauche de la femme; cette bague permet d'ailleurs à M. Boube de proposer une datation : VII^e siècle.

(B) BOUBE (J.). *Le cimetière barbare de Seysses-Savès*, Auch, 1957. Id. A propos des sépultures doubles de l'époque mérovingienne. *Revue Archéologique de l'Est*, t. VIII, 1957, fasc. 1-2, pp. 118-149.

V. — INTERPRÉTATION

A. Chronologie.

La tradition des inhumations doubles remonte à une époque bien antérieure au VII^e siècle; on en connaît de nombreux exemples au Premier Âge de fer, plus particulièrement dans les tumulus (1).

À l'époque gallo-romaine, il ne semble pas qu'il y ait eu, à notre connaissance tout au moins, de sépultures doubles (2). C'est sous les mérovingiens qu'elles réapparaissent, et la majorité d'entre elles est même plutôt tardive (VII^e siècle).

Il est inutile de rappeler les constatations générales de E. Salin (3) sur la réapparition à l'époque mérovingienne de traditions d'origine protohistorique ou semblables à celles des âges des métaux; d'autant plus que le mode d'inhumation que nous décrivons ne paraît pas attesté chez les peuples « barbares » antérieurement aux invasions, ni même immédiatement après.

En revanche, il semble que quelques sépultures doubles se retrouvent jusqu'au Moyen-Âge proprement dit; d'après M^{me} G. Demians d'Archimbaud, certains cimetières provençaux recèlent des sépultures doubles plus tardives que celles que nous avons étudiées (4). La présence de ces sépultures tardives entraîne d'ailleurs une constatation intéressante : en effet, la christianisation étant à ce moment effective en Provence, même dans les campagnes, il ne paraît donc pas que ce mode d'inhumation soit l'expression directe de croyances religieuses liées aux cultures pré-chrétiennes originaires des invasions.

(1) Nécropole de Hallstatt : VON SACKEN (E.-F.). *Das Grabfeld von Hallstatt*, in *Oberösterreich*, Wien, Braumüller, 1968. Bavière et Haut-Palatinat : NAVE (J.). L'époque de Hallstatt dans le Haut-Palatinat et en Bavière. *Revue Archéologique*, 1895. En France, tumulus de Banges : CONOR (H.). Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, t. XIV, 1903; tumulus de Fontaine en Duesmois : RATEL (R.). Les tumulus de Fontaine en Duesmois. *O.G.A.M.*, t. XXI, pp. 13-30; tumulus de Lantilly : CONOR (H.). *Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France*, 1903, n° 1, p. 15; tumulus de Mailly-le-Château : CONOR (H.). Note pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne : les tumulus de Mailly-le-Château, 1929, pp. 1-4.

(2) Mis à part les sarcophages « bisomes », ou bien les coffres doubles de tuiles, éliminés du type pour les mêmes raisons que les coffres doubles de pierre de l'époque mérovingienne (voir, par exemple : GAS (R.). Rapport sur la découverte fortuite de tombes sous tuiles à Nyons, quartier de la « Marne ». *Bull. de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme*, t. LXXVII, n° 374, 1969, pp. 396-398.

(3) *La Civilisation mérovingienne*, op. cit.

(4) Par exemple la nécropole de Cucuron (Vaucluse).

B. Répartition.

De l'examen rigoureux de l'inventaire des sépultures doubles, il ressort que seulement huit d'entre elles correspondent exactement et sûrement à notre définition : Conthey, Saint-Triphon (Suisse), Courtenay, Emnery, Pierre-Perthuis, Roissard, Seysses-Savès, Seyssinet-Pariset.

En examinant leur répartition (fig. 10), deux idées viennent immédiatement à l'esprit : une concentration (relative) dans la région dite « burgonde » (5) et un nombre faible (2) dans le Nord et l'Est de la France. Dans ces régions pourtant l'état de l'information sur la période mérovingienne, grâce aux innombrables nécropoles mises au jour, est bien meilleur que pour la région « burgonde », où au contraire très peu de nécropoles ont été fouillées et publiées.

Il serait évidemment tentant de déceler un rapport direct entre les apports spécifiquement burgondes, et la fréquence de ce type dans la région qui correspond à leur domination de 413 à 531. Cependant, proposer cette solution serait reporter le problème aux quelques sépultures doubles des pays non burgondes, et on ne voit pas bien comment il serait possible de le résoudre.

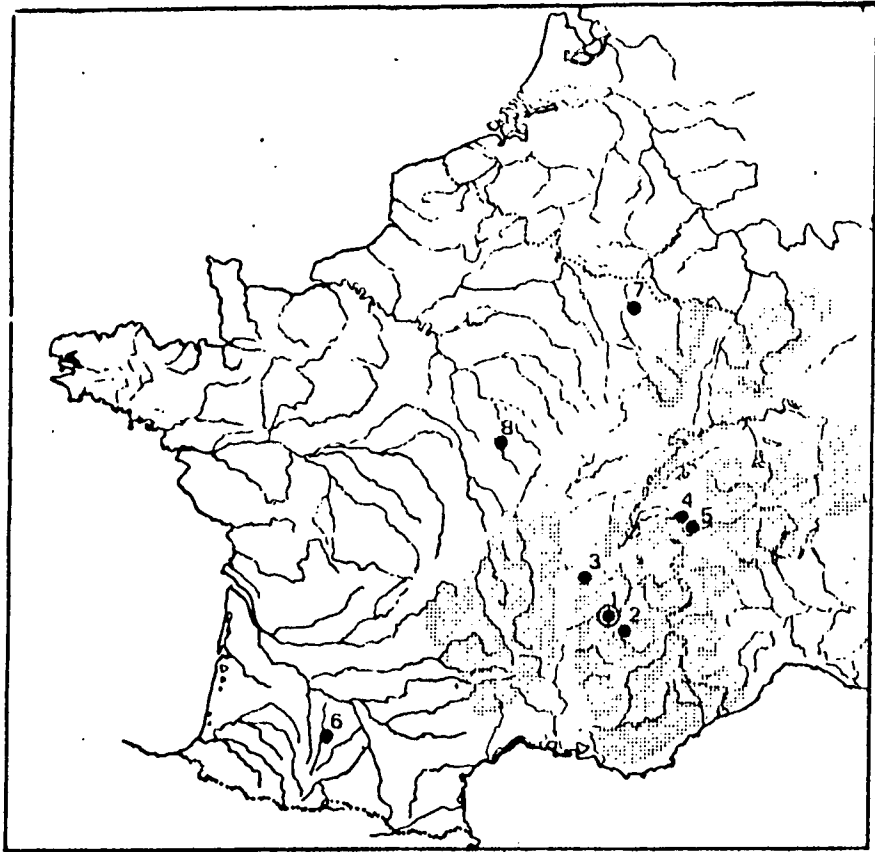


FIG. 10. — Carte de répartition des sépultures doubles attestées en France et en Suisse : 1, Seyssinet-Pariset (Isère); 2, Roissard (Isère); 3, Courtenay (Isère); 4, Conthey (Valais, Suisse); 5, Saint-Triphon (Vaud, Suisse); 6, Seysses-Savès (Gers); 7, Emnery (Moselle); 8, Pierre-Perthuis (Yonne).

LA VIE DU GROUPE

EVENEMENT HEUREUX

Mademoiselle Monique COCHOLAT l'une de nos fidèles Sociétaires a épousé le samedi 26 Juillet Monsieur Jean Marc BOTTIN.
Le secretaire et son épouse représentaient le groupe à la cérémonie celebrée en l'église de BOUVESSE-QUIRIEU.
A l'issue de celle-ci ils ont présenté leurs voeux aux nouveaux époux et leurs félicitations aux parents. Le jeune marié nous a déclaré qu'il accompagnerait son épouse lors des prochaines manifestations du groupe.

D E P A R T

Monsieur et Madame GRIZEY quittent définitivement VEZERONCE et vont s'installer à ST CLAUDE. Monsieur GRIZEY faisait partie du groupe depuis sa création. Il était l'un des sociétaires les plus assidus lors des réunions hebdomadaires qui se tenaient à MORESTEL dans les mois qui ont suivi la formation de notre association.

Quand nous avons quitté le syndicat d'Initiative pour fonctionner en tant que Société indépendante Monsieur GRIZEY nous a aidé dans la rédaction des statuts qui régissent notre association.
Nous leur souhaitons à tous deux, la santé et le repos dans la cité des "pipiers".
Ayant eu le plaisir de rencontrer Monsieur et Madame GRIZEY avant leur départ, j'ai demandé à Monsieur GRIZEY s'il ne pourrait pas nous faire parvenir une étude sur un sujet vraiment passionnant : Les Procès de SORCIERES en FRANCHE COMTE. Il a découvert dans les archives de la Province la relation d'une centaine de ces procès. Si Monsieur GRIZEY est un spécialiste en Héraldisme il est aussi un chercheur passionné. Il aime à consulter les archives dans les villes où il est de passage. N'a t'il pas découvert dans les archives du Vivarais que l'on peut consulter à TOURNON le nom de CORTENACUM COURTENAY - Dans un recueil dans une charte de CHARLES Roi de PROVENCE datée de 863 - 869 Il est cité le nom de CURTENACUM Une mention a été ajoutée : Il s'agissait de COURTHENAY Village du Canton de MORESTEL(Isère) et autrefois dans le diocèse de LYON.

LISTE DES SOCIETAIRES ANNEE 1986 (Complement)

HIERES SUR AMBY

Melle. Daniele VALLET
Melle Renée VALLET

PARIS

M. DEMEURE

VEZERONCE

Mme GRIZEY
M. GRIZEY

VIGNIEU

Mme JOINARD
M. JOINARD